

MAIRIE DE LA TERRASSE SUR DORLAY

42, Place des Artisans Boulangers

42740 LA TERRASSE SUR DORLAY

Tél : 04 77 20 95 59

Fax : 04 77 20 90 57

mairie@laterrassesurdorlay.fr

www.la-terrasse-sur-dorlay.com



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2025

Le VINGT SEPT JANVIER DEUX MILLE VINGT CINQ, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de LA TERRASSE SUR DORLAY, régulièrement convoqués 23 janvier 2025, se sont réunis en Mairie de La Terrasse sur Dorlay, sous la présidence de Monsieur Christian DUCCESCHI, Maire.

Avis de la présente réunion a été affiché le jour même de la convocation au panneau officiel de la Mairie.

Etaient présents : M. Christian DUCCESCHI, Mme Myriam THEVENON, M. Rémi GOUDARD, M. Vincent MATRICON, M. Olivier VALLET, M. Marc RIVORY, Mme Marie-Françoise CHOMIENNE, M. Stéphane VIVIER

Pouvoirs : M. Norbert LACROIX à M. Vincent MATRICON, M. Yves CHOMIER à Mme Myriam THEVENON

Absents excusés : Mme Sandrine TERRASSON, Mme Stéphanie FREYCENET, M. Stéphane PARRIN

Absents non excusés : M. Jean-Eric PIERAGGI, M. Christophe THELISSON,

Soit HUIT membres présents, DIX votants sur QUINZE en exercice

Secrétaire de séance : Myriam THEVENON

1- *Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 09/12/2024*

Il s'agit pour les élus d'approuver le procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal qui leur a été transmis. C'est l'occasion de signaler les éventuelles erreurs ou omissions.

Approbation à l'unanimité

2- *Attribution du nom de M. Paul FARA à la place derrière la mairie*

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner à une rue, une route ou une place.

La dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Vu la délibération n°2009/023 du 10 mars 2009 par laquelle le Conseil municipal a validé le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies et lieux-dits de la commune ;

Vu le parcours de Monsieur Paul Fara.

Il est proposé au Conseil municipal de changer le nom de la placette située derrière la mairie, et de la nommée Place Paul FARA.

Approbation à l'unanimité

3- *Subvention au comité des fêtes de Doizieux*

Monsieur le Maire expose au conseil la demande de subvention du comité des fêtes de Doizieux, il a du avancer le paiement du spectacle des enfants des écoles qui a eu lieu à Doizieux le 19 décembre 2024.

Le coût du spectacle était de 400€, ils ont demandé une subvention de 200€ à chacune des communes de La Terrasse sur Dorlay et de Doizieux

Approbation à l'unanimité

4- *Protection Sociale Complémentaire – Mandatement du CDG42 afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la santé*

L'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique vient renforcer le dispositif relatif à la protection sociale complémentaire en instituant à compter du 1er janvier 2025 en matière de prévoyance, et du 1er janvier 2026 en matière de santé, une participation financière obligatoire des employeurs publics à des contrats d'assurances (labellisés ou issus d'une convention de participation) souscrits par leurs agents.

Le CDG42 propose de mener pour le compte de votre collectivité la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour le risque « santé »,

Approbation à l'unanimité

5- Demande de subvention DETR 2025 – Projet rénovation thermique hall d'entrée Maison des Tresses et Lacets

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet rénovation thermique hall d'entrée Maison des Tresses et Lacets et la création d'une place de stationnement PMR qui sera inscrit au budget 2025.

Le coût estimatif de l'opération établi par le maître d'œuvre se monte à 130 146,21 € ht.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Dépenses		Recettes		
Travaux	121 470,00 €	DETR	31%	43 115,97 €
Maîtrise d'œuvre et divers	17 176,21 €	SIEL	14%	20 000,00 €
		Conseil Départemental	34%	47 801,00 €
		Autofinancement	20%	26 029,24 €
TOTAL	138 646,21 €	TOTAL	100%	138 646,21 €

Il est proposé une demande de subvention de 43 115,97 € au titre de la DETR 2025

Approbation à l'unanimité

6- Demande de subvention au Conseil Départemental - Projet rénovation thermique hall d'entrée Maison des Tresses et Lacets

Il est proposé faire une demande de subvention de 47 801,00 € Conseil Départemental de la Loire afin de financer ce projet

Le plan de financement s'établit comme suit :

Dépenses		Recettes		
Travaux	121 470,00 €	DETR	31%	43 115,97 €
Maîtrise d'œuvre et divers	17 176,21 €	SIEL	14%	20 000,00 €
		Conseil Départemental	34%	47 801,00 €
		Autofinancement	20%	26 029,24 €
TOTAL	138 646,21 €	TOTAL	100%	138 646,21 €

Approbation à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45

Fait le 29/01/2025

Le Maire



Le secrétaire de séance

